LES RAISONS DU CONSEIL RESTREINT PRÉSIDÉ PAR BOUTEFLIKA

Inquiétudes sur le marché énergétique

Le Conseil restreint, présidé lundi par le chef de l'Etat, consacré à la politique nationale dans le domaine du gaz, intervient en pleine période de tourmente que traverse le marché énergétique avec des prix qui ne cessent de descendre.

Younès Djama- Alger (Le Soir) - L'Algérie, pays qui vit essentiellement de ses exportations de gaz et de pétrole, est frappée de plein fouet par la crise actuelle. Et c'est donc tout naturellement que les pouvoirs publics se mettent à rechercher des solutions à même de permettre d'éviter le krach pourtant annoncé comme inéluctable par les observateurs.

Le Président Bouteflika a, selon le communiqué ayant sanctionné cette réunion, ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité. Un défi difficilement surmontable quand on sait la croissance extraordinaire de la consommation en gaz au point de «mordre» carrément sur ce que l'Algérie peut exporter.

Pour l'ancien P-dg de la Sonatrach et expert indépendant, Abdelmadjid Attar, la dernière réunion est une réaction «tout à fait normale» et «elle est la bienvenue», car elle intervient suite à la crise pétrolière qui a vu les prix du baril perdre plus de 75% de sa valeur.

Ce qui, automatiquement, n'a pas été sans conséquence sur le gaz qui a également perdu énormément de sa valeur (50%). D'autre part, M. Attar prévoit que le marché va être extrêmement perturbé dans les années à venir, car a priori, il y a une véritable révolution énergétique à travers le monde, où le marché pétrolier et le marché gazier ne seront plus conditionnés par les mêmes paramètres à l'avenir.

Face à cela, l'Algérie doit prendre absolument des mesures et mettre en place une stratégie afin de défendre ses parts de marché, recommande M. Attar. Selon lui, l'Algérie doit non seulement défendre ses parts de marché mais aussi ses volumes. A cela s'ajoute le «gros» défi du marché intérieur avec une croissance extraordinaire qui est en train de mordre sur ce que l'Algérie peut exporter d'autant que la production est en train de baisser.

«Il faut donc trouver les moyens pour essayer d'augmenter la production non seulement pour couvrir le marché intérieur mais aussi pour augmenter les volumes à exporter. Cela en investissant dans les gisements existants, mais aussi en activant le démarrage des gisements qui sont en cours de développement notamment dans la partie ouest du Sahara», a souligné Abdelmadjid Attar. D'après lui, beaucoup de gisements en cours de développement enregistrent un retard, puisqu'ils devaient produire les premières quantités de gaz en 2016, mais à priori cela ne se fera pas avant 2018.

Photo : DR

Beaucoup de gisements en cours de développement enregistrent un retard, selon Abdelmadjid Attar.

Pour sa part, l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui, pense qu'il y a lieu d'intensifier les travaux d'exploration et de recherche pour trouver de nouveaux gisements «car, nous en avons besoin».

M. Harchaoui constate qu'il y a un système de subvention implicite qui minore les coûts du gaz cédé par Sonatrach à Sonelgaz, «qu'il faut absolument aplanir et examiner au plus tôt». «On doit tous prendre en compte en tant qu'Algériens, car ce n'est pas seulement une affaire gouvernementale mais nationale, qu'à travers le monde il n'y a pas une entreprise ou une seule machine qui puisse fonctionner sans énergie, nous avons besoin d'assurer notre sécurité énergétique», dit-il.

Aussi, le Conseil restreint consacré à la politique gazière intervient, selon Harchaoui, dans une conjoncture mondiale « très complexe » en matière d'énergie. «Depuis plusieurs années maintenant, les questions énergétiques sont au cœur du débat stratégique à travers le monde. Aujourd'hui, les économies les plus avancées et les pays industrialisés sont animés par un seul intérêt celui d'assurer leur sécurité en approvisionnements énergétiques. En même temps, il y a le défi de la transition énergétique qui est en train d'évoluer dans le monde entier, et je crois que la réunion d'hier (lundi, ndlr) s'inscrit dans cette optique et dans cette démarche nationale qui vise à relever ce défi de la transition énergétique», nous a déclaré M. Harchaoui.

Le volet gaz est déterminant de cette politique, d'autant plus qu'il y a une consommation nationale qui évolue et qu'il va falloir prendre en compte, note l'ancien ministre des Finances. «Car, il y a une situation internationale qui entraîne des fixations des prix qui nous sont très défavorables ce qui incite à la prise en compte de ce genre de conjoncture et d'évolution», relève-t-il.

Y. D.

COMPLEXE GAZIER DE HASSI-R'MEL

De nouvelles installations renforcent ses capacités

D'importants projets sont venus renforcer les installations énergétiques à Hassi-R'mel (110 km au sud de Laghouat), et permettre à ce complexe gazier de se mettre au diapason des mutations dans le domaine et de couvrir les besoins énergétiques du pays.

Il s'agit, entre autres projets ambitieux retenus pour le secteur, du projet de réalisation, pour un investissement de 2,58 milliards DA, d'une centrale électrique d'une capacité de 590 mégawatts (MW) occupant une surface de 15 hectares dans la région de Tilghemt, sur le territoire de la commune de Hassi-R'mel.

Ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 70%, est scindé en trois phases d'exécution de génie-civil, l'installation mécanique et l'installation électrique, selon la fiche technique du projet.

Renforcé dernièrement par la mise en service de deux turbines d'une capacité de 400 MW, ce projet, qui devra générer 1.260 emplois, dont 60 pour la main-d'œuvre étrangère, s'assigne comme objectif la couverture de la demande du marché national en électricité et l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux clients. L'essor qu'a connu le secteur des hydrocarbures dans la wilaya de Laghouat a été également marqué par le lancement du projet de réalisation d'une station de compression de gaz (GR-4) à Hassi-R'mel, dont la première pierre a été posée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa dernière visite de travail dans la wilaya de Laghouat.

D'un financement de 3,03 milliards DA, en plus d'un apport en devises de 1,11 milliard d'euros et 15 millions de dollars US, ce projet sera réceptionné en août 2017 et devra être mis en service en août 2019.

La société Sonatrach vise, à travers ce projet énergétique employant 716 agents, l'accroissement de la pression pour le transport par gazoduc de la région sud-est du pays vers le centre national de distribution de gaz situé à Hassi-R'mel, avec une capacité de transport de 3,32 millions de m³/heure, et contribuer ainsi au renforcement du transport de gaz naturel au niveau national.

A ces projets énergétiques, s'ajoute le projet de réalisation d'une station de compression de gaz (GR-5), à Hassi-R'mel toujours, offrant une capacité de transport, dans sa première phase, de 14 milliards m³/an avant d'être doublée, dans une seconde phase, à 28 milliards m³/an.

Cette station, en cours de réalisation par l'entreprise Sonatrach, prévoit l'augmentation de la pression dans le transport par gazoduc de la région sud-est au centre national de distribution de gaz de Hassi-R'mel.

D'un investissement de près de 16,74 milliards DA, ce gazoduc GR-5, reliant la zone de Reggane-Krachba à Hassi-R'mel, et qui connaît un taux d'avancement de 79 %, devra être opérationnel en juillet prochain et générera plus de 1.380 emplois.

La centrale électrique hybride, un fleuron énergétique

Le tissu industriel de Laghouat s'est également enrichi d'un fleuron énergétique consistant en une centrale électrique hybride à Hassi-R'mel (gaz+solaire), entrée en service en 2011, avec une capacité de production électrique de 150 mégawatts (MW), dont 120 mégawatts produits à partir du gaz et 30 mégawatts par l'énergie solaire.

Implantée sur une surface de 64 hectares dans la région de Tilghemt, 25 km au nord de Hassi-R'mel, cette structure, l'une des plus grandes centrales hybrides en Afrique et dans le monde, est le fruit d'un accord de partenariat entre la société algérienne NEAL (New Energy Algeria) et la société espagnole Abener.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a présidé lundi un conseil restreint consacré à la politique nationale dans le domaine du gaz, a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation de l'exploration des ressources gazières et le respect des plans nationaux d'amélioration des capacités des champs en exploitation.

Le président Bouteflika a donné des directives pour la poursuite et la dynamisation du programme de développement des énergies renouvelables adopté en Conseil des ministres en mai 2015, soulignant que ce programme doit être considéré comme une priorité nationale.

Le programme national de développement des énergies renouvelables prévoit, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, selon des projections officielles.

Ces investissements dans le domaine énergétique s'ajoutent à la centrale hybride de Hassi-R'mel (150 MW), mise en service en 2011, et à la ferme éolienne d'Adrar (10 MW), ainsi qu'à la centrale solaire expérimentale de Ghardaïa (1,1 MW). Ces deux dernières installations ont été réceptionnées en juillet 2014.

Sur le même registre, le chef de l'Etat a ordonné la poursuite des efforts de rationalisation de la consommation nationale d'énergie en général, dont le gaz naturel, y compris à travers la consommation de l'électricité.

APS

TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Les raisons de la hausse des tarifs

L'augmentation du prix des carburants instituée par la loi de finances 2016 ne cesse d'avoir des répercussions sur la vie quotidienne des Algériens. Après la hausse exagérée des prix des différents produits de large consommation, aujourd'hui, c'est au tour des prix des transports privés d'augmenter.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - La psychose des augmentations des produits et services se poursuit. Tant appréhendée, la hausse des prix des transports de voyageurs privés et des tarifs des taxis a fini par rattraper les usagers.

Le ministère des Transports a annoncé dernièrement, une augmentation de l'ordre de 10%.

Une nouvelle tarification qui tient compte de l'impact de la hausse des prix des carburants, décidée par la loi de finances 2016, sur les charges journalières des transporteurs, explique le ministère des Transports. Prévue à partir de la semaine prochaine, elle touchera ainsi les tarifs du transport collectif urbain et suburbain ainsi que ceux des taxis.

A cet effet, une circulaire a été adressée aux Directions des transports de wilaya pour élaborer les tableaux des prix fixés. Ils seront appliqués pour le transport collectif urbain, le transport collectif inter-wilaya et pour le transport par taxi.

Très sollicité, le transport urbain des voyageurs voit les tarifs de ces services augmenter en fonction des distances parcourues. La tarification des lignes allant jusqu'à 5 km va passer du prix actuel soit 15 dinars à 17 dinars. Pour les lignes allant de 6 à 10 km, les tarifs vont passer de 20 dinars à 22 dinars et pour les lignes de 21 à 30 km, le prix du ticket va augmenter de 35 dinars à 38 dinars.

Des augmentations certes, minimes mais qui vont certainement peser lourd sur les usagers. D'ailleurs, nombre d'entre eux sentiront davantage le poids de cette nouvelle tarification tant elle grèvera substantiellement leur budget.

Leur seule et unique alternative reste le transport public des voyageurs. Un type de transport qui, à leur grand bonheur, ne connaîtra pas de hausse de tarifs. C'est justement ce qu'a assuré en janvier dernier, le ministre des Transports, Boudjema Talaï. Selon lui, aucune augmentation n'est envisagée pour l'ensemble des opérateurs publics : SNTF, Métro, Tram et Etusa, et ce, à travers les 48 wilayas.

Dans le souci d'assurer l'application de la nouvelle tarification, une cellule de suivi a été par ailleurs, installée au niveau central et à l'échelle locale. Sa mission consiste essentiellement à éviter tout dépassement, notamment celui d'«arrondir» les nouveaux tarifs par les transporteurs sous prétexte de manque de la petite monnaie.

Ry. N.